

Communiqué des Organisations Syndicales de la Seine-Saint-Denis CGT, FO, Solidaires, UNEF, FSU

Débat public le 12 juin 2013.

En présence de Gérard FILOCHE (Inspecteur du Travail)
et de syndicalistes espagnols et allemands...

Accord National Interprofessionnel sur « l'emploi », Austérité : des fausses réponses à la crise !

Sécuriser l'emploi, relancer l'économie, c'est possible !

La loi qui résulte de l'ANI démantèle une partie du droit du travail et affaiblit la protection et les garanties des salariés. En cela, elle répond à la déréglementation accrue du marché du travail que les libéraux et le patronat n'ont de cesse de revendiquer. En acceptant de bouleverser la hiérarchie des normes, l'ANI empêche la loi de protéger les salariés du privé et demain du public.

On ne peut pas déconnecter cet accord du pacte de Compétitivité reposant sur le postulat selon lequel c'est le « coût du travail » qui handicape l'économie française et la compétitivité des entreprises. Aux cadeaux fiscaux faits aux entreprises sans contrepartie et à la déréglementation du marché du travail, s'ajoutent des politiques d'austérité qui se traduisent par une pression sur l'emploi, font exploser le chômage, contribuent à transférer le poids de la fiscalité des entreprises sur celle des ménages, ce qui réduit d'autant leur pouvoir d'achat et pèse sur leur consommation. L'austérité diminue la dépense publique en ponctionnant les services publics nationaux et locaux, au point de les empêcher de fonctionner, de répondre aux besoins de la population et de financer l'activité locale. Autant de mesures qui enferment de fait la France dans la stagnation.

Les faits démontrent clairement que les mesures d'austérité dites de « sorties de crise » accroissent les régressions. Elles ne sont en rien des réponses mais amplifient les problèmes économiques et sociaux !

Le contexte de crise économique et sociale vécu durement par des milliers de salariés exige au contraire une véritable politique sociale, plus de sécurité et de garantie dans les parcours professionnels, de nouveaux droits pour intervenir dans les choix des entreprises, orienter les richesses vers les investissements, la formation professionnelle, l'emploi et les salaires. Pour en débattre, confronter les analyses et démontrer que d'autres réponses à la crise existent :

**Débat public le 12 juin 2013 de 9h à 12h
Auditorium de la Bourse Départementale du Travail
1, place de la Libération à Bobigny
Ligne T1 : Libération**

Bobigny, le 17 mai 2013